

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
Cabinet du Président

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU SENAT
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA
SESSION ORDINAIRE DE MARS 2012

Kinshasa
Palais du Peuple
15 juin 2012

Honorables Sénateurs et cher(e)s collègues,

Ouverte le 15 mars dernier, la session ordinaire du Sénat de mars 2012 se clôture ce jour, conformément aux articles 115 et 74 de la Constitution et du Règlement Intérieur.

A son ordre du jour figuraient les points suivants :

- validation des mandats des suppléants des Sénateurs élus Députés nationaux ;**
- audition des rapports des vacances parlementaires ;**
- audition des rapports des Commissions de la SNEL et de la RVA ;**
- le contrôle parlementaire.**

Se sont ajoutées à cet ordre du jour les matières inscrites au calendrier de la nouvelle Assemblée nationale, après concertation entre les deux Bureaux.

A ce jour, seule la validation des mandats des suppléants a eu lieu.

En attendant, le Gouvernement sollicite une session extraordinaire pour l'adoption de la loi de finances 2012.

Les deux Chambres n'y ayant pas trouvé d'inconvénient, celle-ci interviendra du 18 juin au 17 juillet 2012.

Le Bureau invite tous les Sénateurs à rester à Kinshasa pour la tenue de cette session.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Les nouvelles qui nous viennent de l'Est du pays préoccupent les représentants du Peuple que nous sommes.

Le Sénat formule le vœu que cesse définitivement ce cycle infernal d'insécurité et de déstabilisation.

Il encourage le Gouvernement à poursuivre le chemin qu'il a emprunté, à savoir celui de la paix et de la sécurité.

Les populations de l'Est ont droit à la paix et à la sécurité !

Honorables Sénateurs,

Le Bureau de la CENI a publié le calendrier électoral réaménagé.

L'Assemblée nationale a inscrit à son calendrier de la Session extraordinaire la question de l'évaluation de la CENI.

Nous suivrons ce débat avec intérêt.

La crédibilité de la CENI et des futures échéances électorales nous intéresse au plus haut point.

Sur ce, je déclare close la Session ordinaire de mars 2012 et je vous remercie.

Léon KENGO Wa DONDO